



vous accompagner

Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Deux numéros pour en parler

09 69 39 29 19 *(prix d'un appel local)*

03 81 65 63 19 *(prix d'un appel local)*

■ Prévention du suicide



Conception et réalisation : Service Communication MSA de Franche-Comté - Septembre 2016



Mal-être, solitude, idées suicidaires

Un numéro national d'écoute
accessible à tout moment

09 69 39 29 19

(prix d'un appel local)

Une messagerie locale
pour un suivi renforcé

03 81 65 63 19

(prix d'un appel local)



SOS
SUICIDE
PHÉNIX



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



Un numéro national d'écoute
par des bénévoles extérieurs
à la MSA

Accessible à tout moment



Agri'écoute
09 69 39 29 19

Un répondeur local pour
un suivi renforcé par
les équipes MSA de
Franche-Comté



Laissez un message au
03 81 65 63 19

Si vous-même ou quelqu'un de votre entourage est en situation de détresse ou de souffrance, acceptez d'en parler, rompez l'isolement.

Vous parlez directement à des bénévoles formés de SOS Amitié et SOS Suicide Phénix

La ligne est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (ligne téléphonique très sollicitée et parfois surchargée, n'hésitez pas à renouveler votre appel)

Le dialogue est strictement anonyme et confidentiel.

Votre interlocuteur n'a pas accès à votre dossier adhérent MSA ni à vos données personnelles et ne réoriente pas votre appel vers les équipes de la MSA de Franche-Comté.

Pour une assistance renforcée, une cellule prévention suicide spécifique est mobilisée au sein de la MSA de Franche-Comté.

Vous laissez un message à l'équipe prévention suicide de la MSA de Franche-Comté

Précisez votre numéro de téléphone, nom, prénom, adresse et les raisons de votre appel

La cellule vous rappelle sous 72 heures

La cellule mobilisera des moyens personnalisés pour vous aider à surmonter vos difficultés :

- Consultations d'un psychologue remboursées à 100 % par la MSA
- Mise en alerte des services MSA Franche-Comté impliqués dans la problématique (contentieux, action sociale, médecine du travail, conseil agricole...)
- Lien avec votre médecin traitant et/ou avec le spécialiste traitant et/ou avec le médecin du travail
- Accompagnement d'une assistante sociale
- Aide au financement du service de remplacement
- Groupes de paroles, etc.

Vous pouvez également contacter la cellule prévention suicide par mail

cellulepreventionsuicide@franchecomte.msa.fr

En cas d'extrême urgence



contactez le 15
(ou le 112 depuis un portable)